

Objet :

Références **Maison des solidarités..... pas trop !**

- Les personnels du 115 sont en droit de retrait,
- Les MDS de Toulouse ont été fermées au public mardi, mercredi, jeudi,
- L'occupation de la MDS d'Empalot par le CREA était pacifique et « bon enfant »

La semaine du 8 octobre a été riche en actions et réactions suite aux interventions du Collectif pour la Réquisition l'Entraide et l'Autogestion, qui soutient une population en difficulté de logement,

Le Syndicat Sud est solidaire et refuse de se cacher derrière son petit doigt.

Les travailleurs sociaux des MDS s'appuient, par défaut d'autres solutions d'hébergement pour les usagers, sur le CREA même si la Direction le minimise.

Aujourd'hui les hébergements sont une priorité d'urgence sociale qui paralyse notre quotidien de travailleur social.

L'hébergement est une compétence de l'État, mais les familles, et leurs difficultés sont de notre compétence de travailleurs sociaux de terrain.

Cet épisode est révélateur du décalage entre la réalité de notre quotidien et celle fantasmée dans le cadre de l'optimisation des missions par l'institution.



Fermeture des MDS de Toulouse

Juste incompréhensible

Suite à l'interpellation du conseil général par des militants et des familles sans-abri, notre collectivité a décidé de fermer les Maisons des Solidarités de Toulouse le 10 octobre 2012.

Cette interpellation a pris la forme d'une occupation pacifique et provisoire de la MDS d'Empalot le 9 octobre. Selon nos collègues présentes, aucune dégradation n'est à déplorer -contrairement au bruit qui court -, même si des frictions verbales ont eu lieu, sans aucune gravité.

Ces personnes ont quitté la MDS lorsqu'elle a été fermée. En effet, leur objectif n'était pas la fermeture du service public.

La décision de fermer les MDS est donc incompréhensible du point de vue de la sécurité des agents.

Par ailleurs, cet épisode ne fait qu'éclairer un problème majeur qui se développe depuis de nombreuses années : l'absence de réponses satisfaisantes pour les populations privées de logement ou en grande précarité.

C'est à ce problème qu'il faut s'attaquer et certainement pas aux familles et aux militants qui les accompagnent, contrairement à ce qui a été fait lors de l'occupation légitime de la veille sociale. Cette occupation s'est soldée par une expulsion policière et par un droit de retrait de nos collègues de la veille sociale.

Nous joignons à ce tract un communiqué des salariés ainsi qu'un témoignage d'une collègue.

Toulouse, le 10/10/2012